Offre d'emploi

Chargée ou chargé de projet « alimentation »

Date de publication de l'offre : 16 novembre 2026

Identification du poste
Type d'emploi : chargée / chargé de projet
Durée : 13 mois
Statut : contrat de projet
Temps de travail : 100%
Rémunération : Rémunération maximale IM 495

1. CONTEXTE

Créé depuis début 2015, le Parc naturel régional des Baronnies provençales est composé de 105 communes réparties sur la Drôme et les Hautes-Alpes (1 818 km²) et de 7 villes-portes : Dieulefit, Grignan, Montélimar, Sisteron, Valréas, Vaison-la-Romaine et Veynes. Territoire rural de confins et d'interface climatique, il est peu peuplé (environ 35 000 habitants). Le siège administratif du Parc est basé à Sahune, dans la Drôme.

Le Parc et ses partenaires se sont mobilisés les 4 dernières années pour élaborer le projet alimentaire de territoire des Baronnies provençales réunissant les partenaires de l'alimentation sur le territoire du Parc naturel régional. Il s'intègre dans le réseau des PAT animé par le Département de la Drôme d'une part et s'articule avec le PAT des Hautes-Alpes porté par l'Agence de Développement Economique départementale d'autre part. Il constitue l'un des quatre axes prioritaires de la feuille de route triennale du Syndicat mixte du Parc pour la période 2025-2027.
Il s'organise lui-même en quatre axes :

- Accompagner une production vertueuse et sa valorisation en proximité ;
- Faciliter la structuration, la visibilité et la lisibilité de la distribution sur le territoire des productions locales ;
- Accompagner les comportements d'achat responsable ;
- Contribuer à l'accès de tous à une alimentation saine et locale.

Un plan d'actions a été validé en 2024 et le PAT des Baronnies provençales a été reconnu comme un PAT de niveau 2. Parmi les actions identifiées, le Syndicat mixte du Parc porte plus spécifiquement :

- L'expérimentation d'un dispositif de sécurité sociale alimentaire dans la partie haut-alpine du Parc ;
- Un stage a été réalisé en 2026 qui a permis de poser le contexte et les conditions de réussite pour la mise en place d'un dispositif de financement de l'expérimentation en agriculture : ce travail serait à poursuivre, approfondir et expérimenter ;
- La chargée de mission agriculture et pastoralisme anime un réseau des agriculteurs qui serait à pérenniser dans le cadre du PAT.

Le Syndicat mixte du Parc a par ailleurs obtenu pour plusieurs acteurs partenaires des financements de l'ARS pour conduire des actions de sensibilisation sur l'accessibilité alimentaire en Drôme.

Le poste actuel vise à assurer la coordination et l'animation de ce PAT des Baronnies provençales pour garantir l'engagement des partenaires et la mise en œuvre des actions prévues.
Il devra aussi plus particulièrement déployer une action pour une alimentation solidaire et durable sur la partie haut-alpine du Parc naturel régional.

2. RESPONSABILITÉS

Sous la responsabilité de la directrice, et en référence à la Chargée de mission développement territorial, la chargée ou le chargé de projet « alimentation » contribue à la mise en œuvre des orientations suivantes de la charte :

- II.1.2 visant à « développer et promouvoir des outils locaux de transformation et une diversification des productions des exploitations des Baronnies provençales » et
- II.4.1 visant à « adapter l'agriculture aux évolutions climatiques, sociétales et économiques »,

Pour l'équivalent de 50% de son temps de travail, la chargée ou le chargé de projet « alimentation » réalise l'animation générale du PAT financé par la mesureTO1 du FEADER et des fonds de l'Etat. Dans ce cadre plus particulièrement :

- Elle / il assure le bon déroulement de la gouvernance du PAT par l'organisation de Comités de Pilotage réguliers, l'organisation des instances techniques nécessaires ainsi que de groupes de travail sur les 4 axes du PAT ;
- Elle / il fait le lien avec les partenaires et aide à l'émergence des actions en assurant la vie du réseau des partenaires et en réalisant une veille sur les dispositifs financiers mobilisables ;
- Elle / il met en place les indicateurs de suivi de réalisation et de résultats du plan d'actions du PAT ainsi que la mise à jour annuelle si possible des données pour assurer une évaluation du dispositif sur les Baronnies provençales ;
- Elle / il met à jour annuellement la fiche du PAT des Baronnies provençales sur le site France-PAT.fr pour assurer de l'avancement de la réalisation des projets ;
- Elle / il assure les remontées de dépenses dans le respect des financements obtenus pour garantir l'avancement du projet auprès des financeurs (Etat -planification écologique, FEADER mesure To1, ARS) ;
- Elle / il assure le reporting régulier de son activité auprès de la chargée de mission référente « développement territorial » et a minima de manière mensuelle, en binôme avec la chargée de mission référente, à la directrice.

Sur l'autre partie de son poste, pour un équivalent de 50% de temps de travail la chargée ou le chargé de projet « alimentation » assure l'animation d'une expérimentation d'alimentation solidaire et durable dans le Buëch déposé auprès du programme LEADER Sisteronais-Buëch, dans le cadre d'une coopération interterritoriale.

Ce dossier se déploie uniquement dans la partie haut-alpine du Parc, des déplacements et des permanences régulières sont à y prévoir.

En lien avec les partenaires locaux, la chargée ou le chargé de projet assure :

- la mise en place de la gouvernance du projet ;
- le pilotage d'un groupe de travail responsable de la création des outils de communication nécessaires aux différentes phases du projet ;
- l'organisation pratique des temps collectifs associant un panel d'habitants volontaires.

De manière transversale, il incombe à la chargée ou au chargé de projet de :

- assurer le reporting régulier de son activité et formuler des propositions auprès de la chargée de mission « développement territoriale » et des élues et élus (présidente ou président de COPIL et Vice-Présidente déléguée à l'agriculture et à l'alimentation du Syndicat mixte du Parc) et mettre en œuvre les décisions politiques correspondantes ;
- Assurer, avec l'appui des membres de l'équipe concernés, le suivi administratif et financier des projets mis en œuvre dans le cadre des orientations I.1 et I.3 ;

Parc naturel régional des Baronnies provençales ◆ 675 route de Nyons ◆ 26510 SAHUNE ◆ TÉL : 04 75 28 79 05 ◆ smbp@baronnies-provencales.fr ◆ www.baronnies-provencales.fr

- Être en charge de l'évaluation (via l'outil EVA notamment) de son activité. Elle/il participe à ce titre à l'intégration des données issues des projets qu'elle / il anime dans le SIT et dans l'observatoire des territoires ;
- Mettre en œuvre, en lien avec la responsable communication du Parc, les éléments de communication liés à ses missions ;
- Travailler en collaboration privilégiée avec les chargés de mission et de projets ayant un lien avec les enjeux autour de l'alimentation et notamment :
    - la chargée de mission agriculture et pastoralisme qui pilote les Programmes Agro-environnementaux et Climatiques (PAEC) ainsi que certaines actions de mobilisation des agriculteurs ;
    - le chargé de mission éducation au territoire et à l'environnement qui coordonne les actions et programmes de sensibilisation pédagogique à destination des publics scolaires et de la jeunesse ;
    - les autres chargé.e.s de projet ou de mission pouvant être concernés par les actions du PAT ;
- Contribuer à l'organisation des commissions thématiques en lien avec ses missions.

Il/Elle travaille plus globalement avec l'ensemble de l'équipe du Syndicat mixte du Parc pour contribuer à la mise en œuvre cohérente de la charte.

Il/Elle anime les instances, groupes de travail et réseaux thématiques d'acteurs relevant des projets qu'il / elle pilote et coordonne.

3. COMPÉTENCES

Connaissances et savoir-faire :

- Connaissance et expérience dans le domaine de l'alimentation, de l'agriculture, du développement territorial ;
- Expériences réussies d'animation de collectifs multi-acteurs et citoyens sur le terrain ;
- Connaissances du fonctionnement des collectivités territoriales (commande publique et finances publiques principalement), une vision claire de la différence entre engagement associatif et fonctionnement des collectivités territoriales est attendue ;
- Maîtrise de la méthodologie de la conduite de projets territoriaux complexes (gestion de budget, pilotage de calendrier, maîtrise de l'animation d'échanges collectifs et pluridisciplinaires, évaluation…) et appétence pour la conduite de l'innovation ;
- La connaissance des attendus d'un projet alimentaire de territoire et de la précarité alimentaire serait un plus.

Savoir-être :

- Capacité d'animation de groupes de composition variée (COPIL, groupe d'habitants) ;
- Capacité d'écoute et de synthèse ;
- Agilité et capacité d'adaptation : aptitude à la priorisation du travail quotidien et à la prise de recul ;
- Rigueur (suivi administratif et financier et évaluation).

Parc naturel régional des Baronnies provençales ◆ 535 route de Nyons ◆ 26510 SAHUNE ◆ TÉL : 04 75 26 79 05 ◆ pnrbp@baronnies-provencales.fr ◆ www.baronnies-provencales.fr

4. CONDITIONS D'EXERCICE DU POSTE

Lieux :

Poste basé à Sahune mais des déplacements et des permanences réguliers sur les sites placés sous la responsabilité de la chargée ou du chargé de projet (notamment en communauté de communes du Sisteronais-Buëch) sont à prévoir. De nombreux déplacements sont nécessaires en soirée et les week-ends.

Relations fonctionnelles

Sous l'autorité de la directrice, la chargée ou le chargé de projet sera en lien avec la chargée de mission « développement territorial », référente de la mission alimentation.

Dans le cadre des responsabilités qui lui sont confiées, la chargée ou le chargé de projet sera également en lien avec des élues et élus de référence, à savoir :

- La présidence de COPIL du PAT et du projet autour de l'expérimentation d'une alimentation solidaire et durable ;
- Les élues et élus représentant le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Baronnies provençales dans les comités de pilotage et l'ensemble des membres des comités de pilotage ;
- Les Vice-Présidences du Syndicat mixte du Parc et présidences de commissions liées aux thématiques agriculture et environnement / biodiversité.

Modalités d'organisation du temps de travail et contraintes

Poste à temps plein, contrat de projet de 13 mois. Télétravail possible dans des conditions cohérentes avec un temps minimal de présence hebdomadaire à Sahune (au moins 2 jours de présence à la maison du Parc) et dans les Hautes-Alpes (au moins un jour par semaine).

Moyens mis à disposition et avantages sociaux

- Moyens mis à disposition : équipements informatiques au siège du Syndicat mixte du Parc et en télétravail, accès au pool de véhicules de services, remboursement des frais de déplacements et de mission sur la base du barème de la fonction publique territoriale.
- Avantages sociaux :
  - accès aux services du CNAS ;
  - contribution du Syndicat mixte du Parc à un contrat de prévoyance ;
  - carte cadeau annuelle d'un montant de 100 € pour les personnes à temps plein après un an de service.

5. CANDIDATURE

Lettre de motivation à l'attention de Madame la Présidente + CV à déposer exclusivement sur la plateforme :

https://jobs.world.luccasoftware.com/parc-naturel-regional-des-baronnies-provencales

Date limite de réception des candidatures (CV + lettre de motivation) : 16 décembre 2026

Une première sélection des candidatures sera opérée sur dossier.

Examen des candidatures puis entretien par un jury **08/01/2027**.

Prise de poste prévisionnelle : 01/02/2027

Parc naturel régional des Baronnies provençales ♦ 575 route de Nyons ♦ 26510 SAHUNE ♦ Tél. : 04 75 28 70 05 ♦ pnrbp@baronnies-provencales.fr ♦ www.baronnies-provencales.fr